

NOUVEAUTÉ – Tout récemment créée, la société Bonhomme bâtiments access s'est spécialisée dans la mise en accessibilité

Une entreprise qui repense les espaces

Spécialisée dans la construction de bâtiments à structure métallique industriels, agricoles et tertiaires, l'entreprise Bonhomme bâtiments industriels, installée à Montélier, a depuis peu donné naissance à une filiale dédiée à la mise en accessibilité des bâtiments.

C'est suite à une demande de plus en plus forte de ses clients en la matière que Christophe Bonhomme, le gérant de l'entreprise, a souhaité créer cette nouvelle entité, faisant le choix de ne pas l'intégrer dans ses activités mais d'en faire une société à part entière. C'est ainsi qu'est née en janvier 2012 Bonhomme bâtiments access.

Depuis 6 mois, le duo de femmes à la tête de cette nouvelle société, Marie Bonnardel, directrice administrative, et Nathalie Labaye, responsable commerciale et chargée de projet, travaille donc à se faire connaître auprès des acteurs publics et privés qui auront besoin de se mettre en conformité avec la loi de

février 2005 d'ici fin 2014.

« Nous intervenons sur l'existant, notre but étant d'adapter au mieux les établissements recevant du public (ERP) déjà existants. Ce peut-être des mairies, des salles des fêtes, des gymnases pour ce qui est du public, mais aussi des crèches, des magasins, des commerces, des restaurants... » explique Marie Bonnardel.

Un interlocuteur unique

Chaque intervention débute par une visite sur place et un état des lieux. « On voit ce qui est conforme et ce qui ne l'est pas, et à partir de là on dresse un dossier, avec photos et extraits de la réglementation, des travaux à réaliser. » précise Nathalie Labaye. Un travail de diagnostic qui s'accompagne d'une étude de devis détaillé et d'un chiffrage précis des travaux que l'entreprise sous-traite à des partenaires. Toutefois Nathalie Labaye assure le suivi du chantier du début à la fin et reste l'interlocu-

teur unique de ses clients, ce que ces derniers apprécient.

« Nous développons une approche différente avec une partie conseil importante. Pour nous l'accessibilité est un métier et notre travail est de repenser les espaces et leur ergonomie pour permettre l'intégration efficace et harmonieuse des équipements tout en répondant aux besoins des personnes en situation de handicap. »

Une offre globale

Et quand il n'y a pas de solution, Bonhomme bâtiments access propose un accompagnement sur les demandes de dérogations auprès de la Direction départementale des territoires (DDT): « Il existe trois motifs de dérogation », rappelle Nathalie Labaye, « sur motif architectural (la structure du bâtiment ne permet pas les adaptations), sur motif de préservation du patrimoine, et enfin sur motif économique, à savoir une disproportion manifeste entre ce que coûte la mise en



Marie Bonnardel et Nathalie Labaye sont à la tête de Bonhomme bâtiments access.

conformité et ce que cela va rapporter. »

Aujourd'hui les délais de réponses pour ces dérogations sont de 3 mois. Mais d'ici quelques temps, les dossiers devraient se multiplier avec l'approche de la date fatidique, et Marie Bonnardel ne peut que conseiller de ne pas attendre le dernier moment. D'autant qu'au-

jourd'hui être un bâtiment accessible est un véritable plus dans la mesure où encore peu le sont.

Du diagnostic à la réalisation des travaux, en passant par les demandes de dérogations, Bonhomme bâtiments access propose donc une offre globale qu'elle est d'ailleurs la seule à offrir sur la Drôme-Ardèche. « Notre offre est complète mais

aussi complètement adaptée. Le client peut prendre seulement ce dont il a besoin dans les services que nous proposons. »

Du bon sens

Des clients dont on sait que la plus grande crainte est le coût des travaux. Mais là encore l'approche de Bonhomme bâtiments access, et surtout le message, sont différents: « L'idée n'est pas de tout faire en même temps. On priorise les travaux pour permettre la réalisation du projet. Notre objectif est que cette contrainte devienne une opportunité. Rendre accessible ce n'est pas seulement permettre l'accès aux fauteuils roulants. C'est aussi avoir un meilleur éclairage, une bonne signalétique, une facilité d'accès pour les personnes âgées, bref du mieux être pour tout le monde. Finalement l'accessibilité c'est du bon sens et c'est ce message que nous voulons porter. »

JULIE FOURNIER